



DESCRIPTION GENERALE DU SYSTEME

- 🔥 Système de trois peintures permettant d'apporter aux ouvrages une protection des structures métalliques en cas d'incendie
- 🔥 Approuvé suivant les dernières normes européennes en vigueur : EN13501-2 et EN13381-8
- 🔥 Permet d'obtenir une résistance au feu allant de 15 min à 150 min
- 🔥 Peut s'appliquer en intérieur ou en extérieur abrité sans altérer la qualité esthétique du produit
- 🔥 Permet de protéger les charpentes en acier brut ou galvanisé
- 🔥 La finition peut être mise à la teinte en usine (teinte pastel, nous consulter).

Il est impératif de demander une préconisation pour le Système 421KS sur simple demande détaillant la nature des supports à traiter. N'hésitez pas à contacter votre responsable commercial pour avoir toutes les informations nécessaires.

Nous tenons à souligner que ce système est applicable uniquement sur des structures métalliques porteuses. Les portes, les conduits d'aérations et autres éléments non porteurs sont soumis à d'autres exigences réglementaires.

Le système est composé de :

- 🔥 Primaire anticorrosion pour acier brut :
- référence COMUS obligatoire : ULIPRIM'O
- 🔥 Primaire anticorrosion pour acier galvanisé :
- référence COMUS obligatoire : ULIPRIM'O
- 🔥 HENSOTHERM 421KS : Peinture intumescente en phase aqueuse applicable entre 1 à 4 couches avec un minimum de 24 h de séchage entre les couches, en fonction des conditions climatiques.
- 🔥 HENSOTOP 84 AQ : Peinture de protection et de décoration d'aspect satin. La mise à la teinte est faite en usine et à la demande (teintes pastel, nous consulter).

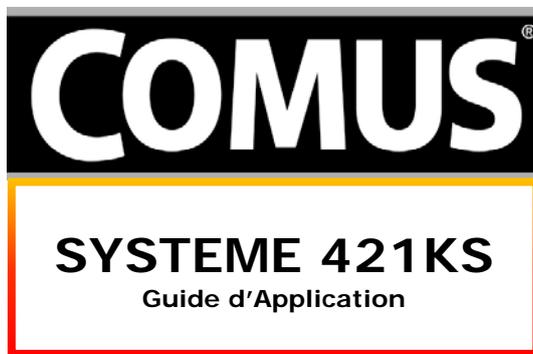
PRECAUTION POUR LA SANTE ET LA SECURITE

- 🔥 L'application d'une peinture nécessite toujours un équipement de protection personnel (vêtements adaptés, lunettes, gants et masques)
- 🔥 Avant toute utilisation, lire la fiche technique et la fiche de données de sécurité.

Fiches de Données de Sécurité disponible sur www.quickfds.com

STOCKAGE

- 🔥 Les peintures doivent être conservées dans leur emballage d'origine fermé.
- 🔥 Les peintures craignent le gel.
- 🔥 La durée de vie en pot de ces peintures est de 12 mois après la fabrication. Se reporter à la DLU mentionnée sur l'emballage.



CARACTERISTIQUES DU CHANTIER

Se reporter au DTU 59.5 : Exécution des peintures intumescentes sur structures métalliques

CONDITIONS CLIMATIQUES

Le chantier doit être réalisé à l'abri des intempéries. Les conditions d'application suivantes doivent être respectées :

- 🔥 Température : appliquer le système lorsque la température est comprise entre 10 et 25°C. En dessous de 10 °C, un système de chauffage devra être mis en place afin de relever la température.
- 🔥 Humidité : l'humidité relative ne doit pas excéder 80%. Le support doit être sec.

EQUIPEMENT

- 🔥 Primaire : Se reporter à la fiche technique de l'ULIPRIM'O
- 🔥 HENSOTHERM 421 KS :
 - AIRLESS : Pression : 200 – 250 bar
Buse : 0,017" – 0,025"
Retirer le tamis et le filtre
 - BROSSE : Spécial phase aqueuse.
 - ROULEAU : Rouleau 12 à 16 mm spécial phase aqueuse
- 🔥 HENSOTOP 84 AQ :
 - AIRLESS : Pression : 200 – 250 bar
Buse : 0,009" – 0,013"
Retirer le tamis et le filtre
 - BROSSE : Spécial phase aqueuse.
 - ROULEAU : A poils courts spécial phase aqueuse

Remarque : une application par pulvérisation est recommandée pour une finition soignée.

PREPARATION DE SURFACE

- 🔥 Profilé en acier brut non revêtu : Sablage SA 2,5 et application de l'ULIPRIM'O COMUS.
- 🔥 Profilé en acier galvanisé non revêtu : Dérochage chimique avec DEROCHANT ALUMINIUM COMUS MARINE, et application de l'ULIPRIM'O COMUS.
- 🔥 Poutres pré-peintes : s'assurer de la nature du primaire appliqué et de la propreté du support (nous consulter).

APPLICATION

PRIMAIRE ANTICORROSION

Acier brut : **ULIPRIM'O** (24h avant recouvrabilité)

Acier galvanisé : **ULIPRIM'O** (24h avant recouvrabilité)



INTUMESCENT METAL 421 KS (HENSOTHERM 421KS)

- 🔥 **HENSOTHERM 421KS** peut, si nécessaire, être dilué avec 3% maximum d'eau pour une application au pistolet Airless et est prêt à l'emploi pour une application à la brosse ou au rouleau. Bien mélanger la peinture mécaniquement afin d'homogénéiser le contenu des bidons.
- 🔥 Temps de séchage à respecter entre chaque couche : 24 heures minimum en conditions normales d'application (air ambiant : 20°C / %HR : 65%)
- 🔥 1^{ère} couche sur primaire : 500µm humide (350µm sec)
- 🔥 Couches suivantes : 1000µm humide (500µm sec)

Pour retrouver approximativement l'épaisseur sèche à partir de l'épaisseur humide : $ép_{sèche} = 0,5 \times ép_{humide}$

Appliquer le nombre de couches de peinture intumescente correspondant à l'épaisseur préconisée sur votre calcul de consommation.

L'épaisseur à déposer sur les profilés dépend de la température critique, de la durée de résistance au feu demandée et du coefficient de massivité des éléments de la structure. Tous les éléments ne reçoivent donc pas la même épaisseur de peinture intumescente.

⇒ **Il est important de respecter les épaisseurs préconisées sur votre calcul de consommation pour être couvert par le procès-verbal de notre système.**

FINITION 421KS (= HENSOTOP 84 AQ)

Appliquer la peinture de finition **HENSOTOP 84 AQ** de préférence par pulvérisation :

- 🔥 une couche de 125 - 150 µm humide (-> 150 – 180 g/m² au total).

Remarque : Appliquer le système 421KS sur chantier car la sensibilité du système aux chocs rend difficile le transport. Par contre, les primaires peuvent être appliqués en atelier. Une vérification et des réparations éventuelles devront être faites avant la mise en œuvre du système 421KS.

FIN DE CHANTIER

- 🔥 Nettoyage du matériel : à l'eau immédiatement après application.
- 🔥 Ne pas jeter les résidus à l'évier.

Les recommandations contenues dans cette fiche technique sont destinées aux personnes expérimentées ayant l'habileté requise. Elles sont fondées sur des essais réalisés conformément aux normes conventionnelles en vigueur et à la norme NF P 74-201 1 et 2 référence DTU 59.1 (09/94). Ces recommandations n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique au chantier. De ce fait, aucune responsabilité ni dommages ne peuvent être imputés à COMUS pour les résultats obtenus lors d'un travail qui se fait aux risques et périls de l'utilisateur.

COMUS - 2 rue Henri Rol Tanguy - 91180 St Germain Lès Arpajon - Tél : 01.69.88.13.10 - www.solutions-comus.com